

Action n°5 :

Mon Appart Éco malin (MAEM)

EDF

« L'intérêt de cette manifestation est d'être pédagogique et très concret. »

Une collectivité ayant bénéficié du dispositif

« Les retours des groupes sont très positifs, expérience à renouveler ! »

Un CCAS ayant accueilli le dispositif



Découverte de « Mon Appart Eco-Malin » par les habitants d'un quartier

SOURCE : Guide pratique : « Comment mettre en œuvre des projets de lutte contre la précarité énergétique ? Bonnes pratiques et étapes clés. »

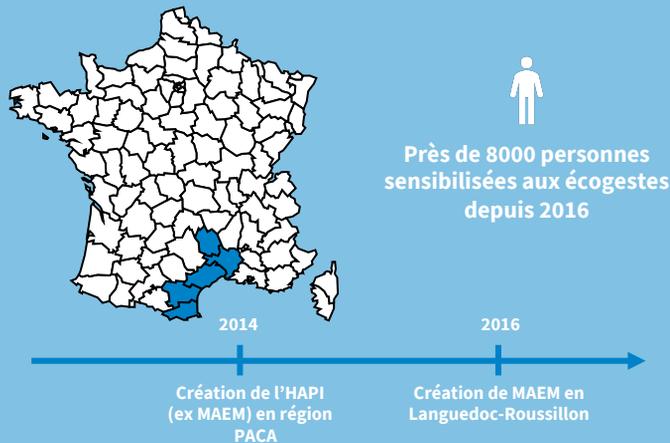
INTERLOCUTEURS :

- **Porteur de projet :** Marilène COMBES, manager Pôle Solidarité, Direction Collectivités, Territoires et Solidarité Méditerranée, EDF : marilene.combes@edf.fr
- **Partenaire :** Philippe DELBOSC, chargé de Mission, Occitanie Méditerranée Habitat

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Initiative en cours

1/ LOCALISATION ET ÉCHELLE DE DÉPLOIEMENT



3/ HISTORIQUE

- Le EDF Solidarité Méditerranée inaugure en 2014 avec ses partenaires un **module itinérant illustrant un logement exemplaire et pédagogique sur les économies d'énergie et d'eau**. Cette initiative est appelée HAPI, HABitat Pédagogique Itinérant.
- En 2015, EDF Solidarité Méditerranée **souhaite essayer l'opération en Languedoc Roussillon** : Mon Appart' Eco-Malin (MAEM) est né, sous la forme d'un container aménagé.
- L'intérieur du module est **renouvelé** et de **nouvelles thématiques y sont abordées** : la réduction et le tri des déchets et la qualité de l'air intérieur.
- Le projet est **porté par quatre acteurs** : EDF, l'ADEME, l'association Gammes (association d'action sociale), et Occitanie Méditerranée Habitat (association de représentation d'organismes d'habitat social). Une convention définit le rôle de chacun.

5/ PRESTATIONS

- Les opérations MAEM sont **conduites sur 3 semaines** : 1 semaine de préparation, suivie de 2 semaines sur site. Le MAEM est installé dans des **zones d'affluence** (à proximité des écoles, des quartiers, places publiques, etc.). Un **animateur de l'association Gammes est présent** pour expliquer les bons gestes, et proposer des animations selon les publics présents : vidéos explicatives, quizz sur les écogestes, dynamos pour recharger les téléphones, concours de dessins pour les enfants etc. A l'issue de l'animation sont donnés **des petits équipements économes**.
- Les thématiques abordées sont :
 - Les économies d'énergie possibles dans le logement;
 - Les économies d'eau ;
 - La qualité de l'air intérieur ;
 - Le tri sélectif des déchets ;
 - La consommation responsable.



2/ PORTEUR DE PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Porteur de projet** : EDF Solidarité Méditerranée
- Partenaires** :
 - Autres porteurs du projet** : ADEME, Gammes, Occitanie Méditerranée Habitat.
 - Partenaires financiers** : fonds FEDER, région Occitanie.
 - Les organismes d'accueil** : bailleurs sociaux, écoles, collèges, lycées, collectivités, associations, entreprises. Travailleurs sociaux...



4/ OBJECTIFS

- Le pôle Solidarité Méditerranée d'EDF a pour mission **d'accompagner les clients EDF en difficulté de paiement, par ailleurs déjà accompagnés, dans la recherche de solutions**, et de mettre en place une prévention de la précarité énergétique par la maîtrise des consommations d'énergie.
- C'est dans cette logique qu'EDF a créé avec ses partenaires Mon Appart' Eco-Malin (MAEM), dans l'objectif de :
 - Sensibiliser le grand public aux économies d'énergie et aux écogestes ;
 - Limiter les consommations d'énergies fossiles et favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables ;
 - Lutter contre la précarité énergétique ;
 - Préserver et valoriser le territoire régional



6/ CIBLES ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- La Visite Eau Energie (VEE) s'adresse aux ménages, locataires (70%) comme propriétaires occupants (30%), dont les **ressources sont inférieures ou égales au plafond dérogatoire du FSL**, à hauteur de 1 345 € de ressources mensuelles par personne.
- Elle concerne les logements dans lesquels les charges d'énergie ou d'eau sont trop élevées, et dans lesquels il est difficile d'atteindre une température de confort en hiver.
- Les ménages cibles sont identifiés via **un réseau de donneurs d'alerte**, associé aux listes FSL (*voir PORTEUR DE PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES, p.1*).

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

7/ MODÈLE ÉCONOMIQUE

- Le projet, dont le budget total est de 400 000 € sur trois ans, est l'œuvre d'un partenariat économique complexe :
- Le dispositif est **financé à 50%** par des **fonds FEDER**.
- **Occitanie Méditerranée Habitat** contribue à hauteur de **25% du budget total**.
- **EDF** s'est engagé à financer **trois manifestations** (5 000 € par opération), et à **fournir les petits équipements** (mousseurs etc.) distribués gracieusement à chaque session.
- L'**ADEME** a financé **trois manifestations** sur les trois ans.
- Enfin, pour chaque opération, **l'organisme d'accueil (bailleur social, collectivité etc.)** participe à hauteur de **5 000 €** (couvrant l'investissement, l'aménagement, le transport et l'assurance).

Informations-clés :



Budget alloué : 5000€ par opération (400 000€ sur trois ans)



Principaux financeurs : fonds FEDER, la région Occitanie, ADEME, EDF, Occitanie Méditerranée Habitat.



Ressources humaines impliquées : 1,5 ETP

- 1 animateur du MAEM (100%) ;
- 1 expert Solidarité d'EDF Solidarité (10%) ;
- 1 encadrant chez Occitanie Méditerranée Habitat (20%) ;
- 1 encadrant de l'ADEME (10%) ;
- 1 encadrant de l'association Gammes (10%)

8/ INTÉGRATION À L'ÉCOSYSTEME DE PARTENAIRES ET PARTIES PRENANTES

- Le montage partenarial entre les quatre acteurs s'est fait par le biais d'une **convention**, en fonction des connaissances et compétences de chacun :
 - **Occitanie Méditerranée Habitat** est chargé du pilotage administratif de la mission, et de la communication et valorisation du dispositif.
 - **EDF** s'est notamment occupé de la conception de la marque et du module, et fournit gracieusement le matériel écogestes.
 - L'**ADEME** a le rôle d'ambassadeur du programme et participe à la conception du module et à la formation de l'animateur.
 - **GAMMES** est en charge du recrutement de l'animateur et de la partie logistique pendant l'opération.

Organisation schématique de chaque opération :

- Réservation sur une plateforme en ligne du MAEM par l'organisme d'accueil.
- Réunion de lancement deux mois avant l'opération : tous les partenaires sont présents, ainsi que le demandeur du dispositif.
- Déroulement de l'animation sur trois semaines, encadrée par l'association Gammes : une semaine d'installation et de mobilisation, et deux semaines d'animation.
- Retours d'expérience étudiés par tous les partenaires du projet : compte rendu des opérations produit par Occitanie Méditerranée Habitat et analyse des résultats.

9/ RÉSULTATS

- Le MAEM a réalisé un **bilan de son activité depuis 2016**.
- Depuis 2016, ses opérations ont touché des publics très divers, mais plus particulièrement les scolaires et habitants de **logements sociaux** :
 - **29% de scolaires** ;
 - **20% de résidents d'HLM** ;
 - 16% d'autres habitants ;
 - 16% de groupes divers ;
 - 8% de professionnels.
- Dans 9 % des cas, il s'agissait d'inaugurations de bâtiments.

Chiffres-clés :

- **29 opérations conduites** en 30 mois, pour 225 journées d'animation ;
- **Près de 8 000 personnes** sensibilisées depuis 2016 ;
- **Plus de 13 000 foyers concernés** ;
- **98% des personnes** sensibilisées ont trouvé le contenu du MAEM **utile**.

RETOURS D'EXPERIENCE ET BILAN

Pour plus d'informations :
<http://www.convergence-lr.fr/maem.html>

CLÉS DE SUCCES

- Le succès de chaque opération est déterminé par plusieurs facteurs :
 - Une **organisation administrative et logistique optimale** en amont de l'opération ;
 - Une **présentation suffisamment pédagogique et interactive** pour sensibiliser les bénéficiaires ;
 - Des **actions de communication et d'information suffisamment en amont de l'événement**, associée à la mobilisation des médias locaux ;
 - Une **mobilisation importante de l'initiateur de l'action**, et l'implication des acteurs locaux dans la préparation de l'opération.
- **L'implication et la synergie de tous les acteurs**, aux compétences complémentaires, participent fortement au succès.
- Le dispositif est attractif du fait de sa **gratuité pour les bénéficiaires**. Il est d'autant plus attrayant qu'il est associé à un don gracieux de petits équipements.
- **L'adaptabilité du dispositif aux besoins du bailleur social ou de la collectivité** est une force : le module est fait de telle manière qu'il est possible de changer certains éléments afin de mettre en valeur un certain type d'informations.
- La **mobilité du dispositif** lui permet de toucher un public plus large, tout en mobilisant de nouveaux financements à chaque opération.

FAIBLESSES / LIMITES

- L'atout du dispositif se trouve dans sa modularité et sa mobilité. Néanmoins, cette mobilité nécessite un **suivi logistique et technique conséquent**, parfois difficile à gérer pour les partenaires. Il est notamment difficile de trouver à chaque opération un emplacement optimal pour le module.
- Les publics sensibilisés sont souvent très divers, et leurs niveaux d'informations diffèrent : il est **difficile d'adapter les différentes animations** pour satisfaire les besoins de chacun.
- MAEM réalise une intervention ponctuelle, qui pourrait constituer le **point de départ d'un accompagnement plus poussé** (actuellement, pas de suivi quant aux bénéfices et suites des actions de sensibilisation).

DEGRÉ ET CONDITIONS DE RÉPLICABILITÉ

- Degré de répliquabilité : la réussite du dispositif ne tient pas nécessairement à des spécificités locales, et pourrait donc **tout à fait être répliquable**.
- Conditions de répliquabilité :
 - Il est néanmoins important de bien connaître le **tissu local d'acteurs** liés à la lutte contre la précarité énergétique, souvent complexe, et de l'intégrer au mieux au projet.
 - La **construction des partenariats** (rencontres des acteurs locaux, rencontre des élus, mises en place de réunions publiques, sensibilisation des travailleurs sociaux etc.) est une démarche chronophage qui doit être **initiée suffisamment en amont du projet**.

ÉVOLUTION

- EDF a décliné l'Appart Eco-Malin sous la forme d'un jeu ludique : la **MAEM Box**. Proposant les mêmes activités de sensibilisation que le MAEM, mais sous forme miniature, elle a pour objectif de proposer aux familles touchées par le dispositif un suivi sur le long terme.
- La MAEM Box est destinée aux **partenaires d'EDF Solidarité qui souhaitent animer des ateliers écocgestes avec les familles qu'ils accompagnent** :
 - Les travailleurs sociaux des CCAS et UDCCAS ;
 - Les travailleurs sociaux des Conseils Départementaux ;
 - Les acteurs sociaux des associations caritatives et des structures de médiation sociale.

RECOMMANDATIONS VIS-A-VIS DES ACTEURS LOCAUX

- Compte tenu des points forts du dispositif, sa répliquabilité sur d'autres territoires apparaît souhaitable. Plusieurs recommandations peuvent être formulées à ce sujet :
 - Une **synergie** et une **complémentarité des compétences** des différents acteurs du projet est indispensable au bon déploiement du dispositif ;
 - **L'implication de l'initiateur de chaque opération et de l'écosystème d'acteurs locaux** est également nécessaire au succès de chaque action ;
 - Une **bonne communication, en amont et pendant le déploiement de chaque opération**, détermine le succès du dispositif ;
 - Privilégier une **structure plus mobile** (ex : bus) que le **module existant** est indispensable.